



Accompagnement durant les temps périscolaires

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels
- Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP. Pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter. Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Être salarié du particulier employeur
OU
- Être salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

Proposer, organiser et animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.

Description / Contenu

Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisir pour les temps périscolaire.
Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

Modalités pédagogiques

En groupe
En présentiel ou en classe virtuelle

Moyens et supports pédagogiques

- Supports à disposition des apprenants
- Travail collaboratif
- Support vidéos





Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table au démarrage de la formation
- Test de positionnement
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.